

# Les établissements d'enseignement agricole tracent la voie des Agendas 21 scolaires en France

42

**L'EDD est une pédagogie de l'agir. Quel meilleur terrain d'action et d'expérimentation que la cour, le préau, les terrains, les bâtiments et les infrastructures de l'école ? En France, les établissements qui visent une gestion durable de leurs installations sont de plus en plus nombreux à investir tous ces lieux. Mais pour être véritablement éducatives et durer dans le temps, ces démarches doivent intégrer tous les acteurs internes à l'école et toutes les personnes qui ont un lien avec l'école sur le territoire.**

Au Lycée Jules Rieffel de Saint-Herblain, dans l'agglomération nantaise, les logiciers sont libres, les déchets soigneusement triés, une mare naturelle filtre l'eau, les haies sont plessées selon une technique ancestrale quasi disparue, le verger contient des variétés anciennes, les espaces paysagers sont gérés sans pesticides, la restauration intègre des produits bio et locaux sans hausse du prix des repas, un atelier d'insertion en maraîchage bio vend ses produits aux personnels et au-delà.

Et la liste est encore longue des actions écologiques et socio-économiques qui se déroulent, avec les élèves éco-responsables, dans cet établissement d'enseignement agricole. En 2011, plus d'un établissement agricole public sur deux a engagé une démarche globale de développement durable, dont près de 45 % en Agenda 21 d'établissement. L'enseignement agricole est un cas à part du système éducatif. Rattaché au Ministère chargé de l'agriculture (et non au Ministère de l'éducation), il trace son propre parcours.

Un parcours orienté très tôt sur la déclinaison pratique des enjeux de durabilité. Après un premier programme à connotation agricole (1995-2002), « le développement durable dans et par les établissements » devient, dès 2003, un axe d'expérimentation fort du programme national agriculture et développement durable (Pnadd, 2007). Toutefois, les

établissements n'intègrent pas d'emblée les ruptures réelles du développement durable.

Circulaires, schémas d'orientation et stratégies diverses et variées renforcent cette orientation précoce. L'accent est notamment mis sur les Agendas 21 comme moyen vers la généralisation de l'EDD dans les établissements agricoles (Peltier, 2010). Partenaires privilégiés des lycées, les Conseils régionaux se mettent à promouvoir fortement ces démarches. L'effort le plus conséquent est à porter au crédit de la région Picardie (2006-2011). Les régions Rhône-Alpes, Pays de la Loire, Midi-Pyrénées et Basse-Normandie, entre autres, s'engagent aussi fortement (Gaborieau et Peltier, 2011).

## Agir à l'échelle de l'établissement

Cette orientation est enthousiasmante pour deux raisons au moins. D'abord, l'EDD est une pédagogie de l'agir (Giordan et Souchon, 2008) et de la critique sociale. Il ne s'agit pas seulement de fournir des connaissances et d'induire de nouveaux comportements mais, bien davantage, d'amener à agir en connaissance de cause. Une éducation à/pour l'exercice d'une citoyenneté renouvelée (Tutiaux-Guillon, 2009).

Ainsi faut-il placer les jeunes dans des situations pédagogiques qui les confrontent à une situation concrète locale – qui a des impacts à d'autres échelles – qu'ils peuvent analyser, comprendre et pour lesquelles ils peuvent proposer des solutions de changement. Il s'agit aussi de dépasser les cas particuliers et d'élaborer des outils conceptuels, théoriques

– des « savoirs-outils » – pour pouvoir aborder des situations du même ordre.

Cette démarche aide à construire des compétences avec et pour les jeunes. Elle touche le sens même de l'action. Parmi les pédagogies particulièrement adaptées, la problématisation (Fabre, 2010 ; Fleury et Fabre, 2007) vise à dégager d'un ensemble de données les critères discriminants pour accéder au problème sous-jacent à la situation traitée. C'est ainsi que des hypothèses de solutions sont distinguées et leur faisabilité étudiée. L'EDD interroge la cohérence entre les discours et la réalité, les contenus enseignés et les méthodes éducatives mobilisées. Elle concourt à former le jugement.

La deuxième raison de s'enthousiasmer de l'éclosion des projets d'EDD est qu'ils ont à voir avec l'Agenda 21 – s'il existe – et le projet d'établissement. Ils interrogent la cohérence entre les différentes actions et avec les programmes enseignés dans l'établissement. Comment une action ponctuelle trouve-t-elle sa place et témoigne-t-elle du projet global de développement (durable) de la structure ?

Les expériences au sein du Réseau national EDD de l'enseignement agricole (Rnedd) font émerger trois champs d'action pour la démarche des établissements de formation (Rnedd, 2010) :

- leurs organisation et fonctionnement ;
- l'éducation, la formation et, plus généralement, les métiers qui y sont pratiqués et ceux auxquels les jeunes sont formés ;
- leur ancrage territorial.

Ces champs sont à questionner dans le cadre de nouveaux modes de gouvernance qu'appelle la durabilité. Un travail rendu d'autant plus facile que l'établissement a instauré une culture de partage : culture commune, outils, communication.

## Démarche systémique

Comment lier les approches pédagogiques, éducatives dans le cadre de la petite société ouverte à ses territoires qu'est un établisse-

\* Christian Peltier est animateur du réseau national Education pour un développement durable de l'enseignement agricole (Maaprat/DGER), au Mans, en France.





Katy Anis / Unesco

Ecole en plein air, Omo du Sud, Ethiopie

ment d'enseignement et de formation ? A cet égard, l'histoire récente du Lycée Jules Rieffel de Saint-Herblain est significative.

Alors que plusieurs cultures cohabitent en son sein – on peut même parler de clivages entre centres de formation (apprentissage/formation initiale), entre une culture de service public et l'ouverture au privé, entre les restrictions budgétaires et la durabilité des projets – et que de nombreuses actions concourant à un développement plus durable sont enclenchées de manières éparses, voire contradictoires (relevé de flore/débroussaillage, travail sur la silhouette des arbres/élagage, formation à l'alimentation/restauration collective conventionnelle, etc.), la décision est prise en Conseil d'administration, en juin 2005, de s'engager dans un Agenda 21.

La démarche globale va entretenir des temps collectifs réguliers afin de confronter d'abord les différentes conceptions du développement durable que les personnels et les jeunes – via des éco-responsables – portent sur l'établissement. Il en sort une conscientisation progressive. Une culture commune se construit.

Il ne s'agit pas de gommer les différences, mais au contraire de les poser comme telles

et de chercher leurs voies d'expression dans le projet collectif et un horizon commun pour le développement de l'établissement. Des temps de partage des avancées, des interventions d'experts sur des questions spécifiques, la mise en commun d'outils d'analyse et de suivi sont d'autres éléments constitutifs de cette culture commune qui ne se matérialise que si on l'entretient.

L'hétérogénéité des comportements, des cultures et des approches impose des entrées théoriques et pratiques qui font la force du projet du Lycée Jules Rieffel. Chacun comprend qu'il fait partie d'une même histoire, d'un même territoire et d'une même démarche globale. De même, chaque centre constitutif de l'établissement peut réaliser un ou plusieurs projets qui lui tient ou tiennent à cœur.

La démarche globale, qui repose sur quatre étapes clefs, a été affinée dans le cadre du Rnedd :

- état des lieux de l'organisme (moyens, forces et faiblesses, etc.) ;
- conception en concertation avec les partenaires locaux (parents d'élèves, collectivités, associations, etc.) d'un

« projet stratégique » de développement – la réalisation des objectifs, par étapes progressives, demande une forte mobilisation pour garantir le succès de chaque étape ;

- évaluation des résultats obtenus avec des critères, des indicateurs de suivi (définis dès la conception des actions) et visualisation des progrès réalisés ;
- redémarrage pour un nouveau cycle de travaux : diagnostic, objectifs, actions, évaluation.

Les décisions concernant les actions qui intègrent l'Agenda 21 d'établissement sont prises en Conseil d'administration. En outre, un comité de pilotage ouvert aux partenaires donne avis et orientations ; des comités techniques organisent et suivent les projets des uns et des autres, y compris des élèves.

Le lien avec la pédagogie va de soi, car la plupart des actions s'appuient sur les opportunités des programmes scolaires, notamment les temps dédiés à la pluridisciplinarité et aux projets. Les cours de biologie-écologie, de géographie et d'économie se croisent avec ceux des matières techniques (aménagement





paysager, agroalimentaire) pour aborder les écosystèmes, la biodiversité, les agricultures, l'alimentation, l'approvisionnement de la cantine, les déchets, la ville et la mobilité.

Le tout est animé par l'objectif d'améliorer les conditions de vie dans la petite société qu'est l'établissement, toujours en lien avec les dynamiques territoriales : pollutions liées aux activités urbaines, étalement urbain, et aussi activités de découverte pour les écoles primaires, expériences en éco-aménagement (jardin en mouvement avec Gilles Clément), dynamiques des circuits courts alimentaires,

*Ecole Waldorf, Cologne, Allemagne. La planification de ce bâtiment a pris deux ans. Les 150 élèves, 50 parents et 50 enseignants l'ont conçu ensemble avec l'architecte Peter Hübner. Les élèves ont imaginé leur école en rose avec les salles de classe pour pétales. D'où l'idée de structurer toute l'école autour d'une rosace.*

## Des chantiers ouverts

Des conditions plus ou moins favorables ont permis de développer des démarches d'Agenda 21 dans les établissements de formation agricole. L'état des lieux réalisé au sein du Réseau national EDD de l'enseignement agricole (Rnedd) ouvre des perspectives de travail dont certaines sont déjà engagées. Parmi les questions directrices :

- la construction du sens entre recueil et analyse des représentations sur le développement durable, la reconstruction du concept et projection d'avenir : toutes les actions menées sur les démarches globales de DD des établissements par le Rnedd intègrent cette préoccupation ;
- la territorialisation des activités éducatives : les ac-

tions pédagogiques sont d'autant plus formatrices qu'elles s'inscrivent dans des problématiques territoriales, qu'elles s'appuient sur des projets partenariaux avec les acteurs locaux ;

- la transversalité nécessaire à la compréhension d'un système complexe pour agir ;
- la gouvernance au sein de l'établissement : cf. l'expérimentation « Nouveaux modes de gouvernance » coordonnée par AgroSup Dijon/Marie-Odile Nouvelot, Eduter-Recherche, menée notamment avec les Lycées de Saint-Herblain et de Saint-Rémy-de-Provence ;
- l'évaluation d'une démarche systémique d'établissement en développement

durable : les réseaux régionaux DD/EDD de Haute-Normandie et Pays-de la Loire construisent et testent actuellement des outils en ce sens ;

- le lien entre l'Agenda 21 d'établissement de formation inscrit dans ses territoires et le projet d'établissement : des actions d'accompagnement sont actuellement menées par le Rnedd avec les réseaux régionaux de Basse-Normandie, Ile-de-France ; des accompagnements de projets d'établissement sont également en cours avec AgroSup Dijon/Eduter-Ingénierie.

Ces chantiers appellent de prochains focus sur les Agendas 21 conduits dans l'enseignement agricole.

CP



